

Samognat

Maire : Me Annie ESCODA

Mairie
01580 SAMOGNAT

Tél : 04.74.76.94.98
Fax : 04.74.76.50.86
Courriel : mairie-de-samognat@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

Lundi Mardi Jeudi
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Mercredi
de 9h00 à 12h00
Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Nombre d'habitants: 676

Samognat, commune d'une superficie de 1401 hectares dont 995 de forêts a une vocation résidentielle et touristique. Elle possède, outre le chef-lieu, trois hameaux : Arfontaine, Royères et Condamine la Belloire. Son environnement de verdure exceptionnel, son lac, la pêche et ses activités de plein air dont un terrain de golf avec practice en font un cadre de vie privilégié et très prisé.

Associations Contact

ASCS (Association sportive et culturelle de Samognat) Mme Pascale VINDARD Association golfique de la Vallée M Jean-Paul SABRAN Club de l'amitié Mme Michelle GINDRE Gymnastique volontaire Mme Françoise BARDE Les Z'égars (groupe théâtral) Mme Liliane RAVOT Société de chasse M. Philippe CALAMANDSOT (ball trap) M. Gilles MOREL SITE INTERNET